



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communio luthérienne et réformée

Région parisienne

**SYNODE RÉGIONAL REGION PARISIENNE
DOURDAN
16,17 &18 NOVEMBRE 2018
Cahier post-synodal**

Eglise protestante unie de France en Région parisienne
37 rue Tournefort – 75005 PARIS
secretariat-rp@eglise-protestante-unie.fr

Sommaire

I. MESSAGE DU PRESIDENT	3
II. COMPOSITION DU BUREAU DU SYNODE REGIONAL	7
III. ADOPTION DU PROJET D'EMPLOI DU TEMPS	7
IV. COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL	8
V. COMPOSITION DE LA DELEGATION AU SYNODE NATIONAL	8
VI. REVISION DES TEXTES DE REFERENCE	9
VII. CONSTRUIRE ET VIVRE UNE EGLISE UNIE	14
VIII. RECAPITULATIF DES DECISIONS FINANCIERES	15
IX. VŒUX ADOPTES	17
X. ELECTION DU MODERATEUR DU SYNODE 2019	18
XI. MONTANT DE L'OFFRANDE	18
XII. DATE DU SYNODE REGIONAL 2019	18

Annexe : textes de l'aumônerie du pasteur Andreas SEYBOLDT

I. MESSAGE DU PRESIDENT

Chères frères et sœurs, modérateur et vice-modératrices, délégués et invités.

Nous voici réunis pour une nouvelle session synodale, à mi-chemin du mandat qui nous a été confié. Quelques mots tout d'abord pour resituer dans le temps les principaux thèmes synodaux de cette mandature :

- Il y a deux ans nous avons débattu d'un avis à donner au projet de Déclaration de Foi de l'Eglise protestante unie de France. Nos délibérations et nos délégués ont participé à l'adoption de la Déclaration de foi que nous venons d'écouter.
- L'année dernière notre synode régional a essentiellement travaillé en ateliers pour alimenter (avec nos « 5 pains d'orge et nos deux petits poissons ») les projets de nos Eglises locales, leur témoignage, et donner des indications aux services et consistoires.
- Le prochain synode aura comme sujet l'écologie. L'union nationale nous transmettra très prochainement les questions que nous travaillerons au 1^{er} semestre 2019 dans les Eglises locales et dans une année au synode régional.
- Au cours de cette session, nous sommes appelés, ainsi que les 8 autres régions, à une révision de la Constitution et des Statuts. Pour la région réformée parisienne et l'Inspection luthérienne de Paris nous débattons aussi du projet de la « région unie » (entre parenthèse, puisque nous faisons référence à la Constitution, il serait plus avisé de parler du projet d'une région luthéro-réformée en région parisienne - ou luthérienne réformée comme l'écrivent les rapportrices. Nous sommes dans une Eglise unie, communion luthérienne et réformée, quelque soient les organisations à adopter dans le cadre de sa Constitution présente et à venir).

Ces thèmes successifs sont le fruit de l'écoute de la Parole de Dieu, de questionnements, de prises de conscience, de vœux, de suites données collégialement à des décisions prises antérieurement. Ils nous aident à travailler au témoignage de notre Eglise.

Et cela, alors que notre monde est déchiré par les affrontements entre la globalisation et les replis identitaires, les déclarations de guerres, les racismes, discriminations, exclusions, les violences aux personnes différentes ou étrangères, les égoïsmes plus forts que les pétitions de principe. L'actualité de ces derniers jours est venue fortement nous le rappeler avec un concentré de commémorations de l'armistice de 1918, de tensions internationales, de crises sociales, de clivages. Quel avenir pour notre humanité, lorsque les efforts de paix (et j'englobe les questions de changement climatique et de justice) sont contrecarrés par des puissants intérêts personnels et nationalistes ?

Envisager notre vocation d'Eglise synodale et locale dans ce contexte, c'est reconnaître, et confesser que nous vivons en notre sein ces tentations et réalités dans notre façon même de vivre en Eglise. C'est accepter de ne pas positionner en surplomb, de donneur de leçons qui juge la société. C'est s'interroger sur le décalage qu'il peut y avoir entre nos craintes, effarements et colères, ce que nous vivons et ce que nous sommes appelés à vivre dans notre d'Eglise et par nos ministères.

J'entends au fond de moi une petite voix qui dit : nous n'en sommes tout de même pas là, dans notre Eglise, pas à ce point... Certes, nous n'en sommes pas là. Comme d'ailleurs dans la société, nos fragilités et nos contradictions vont de pair avec des réalités lumineuses qui nous sont données par grâce.

Il me semble maintenant utile de nous demander où nous en sommes de notre vocation à vivre dans l'unité, en tant que Région de l'Eglise protestante unie de France.

Le préambule de la Déclaration d'union de notre Eglise stipule, je cite : *« en affirmant que la condition nécessaire et suffisante de la vraie unité est l'accord dans la prédication fidèle de l'Evangile et l'administration fidèle des sacrements, elle reconnaît que l'unité donnée en Jésus-Christ est toujours à construire et à manifester, petit à petit, mais de la manière la plus visible possible, en vue du témoignage et du service de l'Eglise dans le monde ».*

Une unité donnée, à construire et à manifester. Je vous invite à penser au ministère d'unité et aux engagements que nous avons pris, au fait que le conseil presbytéral et le ministre sont au service de l'unité du corps du Christ et de sa mission. Il en va bien sûr de même pour notre synode.

Probablement avons-nous, chacune et chacun, plusieurs et différentes précompréhensions de la notion d'unité :

- Celle d'une armée : un même pas, un même combat, un même uniforme, des armes, l'autorité des gradés, pas d'objection possible aux ordres même s'ils sont inexécutables. On peut comprendre que l'armée soit unie s'il s'agit de se donner les moyens de se défendre d'un régime tyrannique, mais est-ce adapté à notre mission ? (Une armée du Salut, oui !).
- Celles de philosophes, qui ont influencé la pensée et une certaine mystique judéo-chrétienne et maintenant d'écoles de pensées humanistes pour qui l'un est au-dessus de tout. Une unité fusionnelle, qui me semble mettre l'individu, le moi au centre de tout, mais quelle place à l'accueil d'une altérité ?
- Celles des sciences dites exactes, avec le un comme unité de base de toute mesure. Une unité qui est extrêmement fonctionnelle (nous en sommes au bénéfice dans notre vie de tous les jours) mais réductrice, sans nuance, c'est 1 ou c'est 0.

2 autres vécus d'unité :

- Celle de notre vie œcuménique. Au vingtième siècle (Cf. les 70 ans de l'assemblée fondatrice du Conseil œcuménique des Eglises, née en 1948) nous avons beaucoup progressé vers l'unité de l'Eglise, grâce à la lecture de la Bible, la prière, la réflexion théologique, les rencontres et dialogues, les communautés monastiques, les mouvements de fraternité, la recherche d'une unité spirituelle... Et nous sommes maintenant conscients, motivés, outillés pour vivre la communion dans la diversité (Cf. la contribution de Didier Crouzet à une journée de formation des conseillers presbytéraux).
- Celle d'un orchestre ou d'une chorale qui s'accordent. Dans le chant, il y a une petite note qui s'appelle « service », si petite qu'on l'entend à peine. Mais les musiciens nous disent que sans elle, la mélodie est incomplète. Pour que la musique soit belle, il faut que toutes les voix, tous les instruments soient au service les uns des autres, jusqu'au geste du chef ! Notre Eglise a besoin de la petite note « service » : sans elle l'égoïsme devient tonitruant, la vie se durcit, puis s'étiole, et la mélodie de l'histoire se brise. Et puis il y a la composition si fragile et forte de l'unité : parfois simple, mais pas toujours, et les musiciens nous disent que même un unisson peut être grinçant ; parfois complexe quand une même œuvre marie des diversités, des oppositions et même des dissonances.

Pour que dans notre Eglise nous vivions une unité suscitée par le Seigneur, pour un monde qui a tant besoin du chant de l'unité, contre les égoïsmes de toute sorte, les nationalismes arrogants, les sexismes et le racisme qui le déchirent, je vous

propose de méditer ce que l'apôtre Paul nous dit, dans un passage fondateur qui emploie, pour la première fois dans le langage biblique, le mot d'unité.

Je vous exhorte donc, moi, le prisonnier, dans le Seigneur, à marcher en accord avec la vocation que vous avez reçue : avec entière humilité et douceur, avec patience, supportez-vous les uns et les autres dans l'amour, vous efforçant de garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix.

(Ephésiens 4, 1-3), (traduction du commentaire de Michel Bouttier).

Cette exhortation à l'unité est la conséquence de la bénédiction, annoncée dans les 3 premiers chapitres de l'épître, qui rend grâce à Dieu pour Jésus-Christ en qui elle a été accomplie, nous faisant passer de la mort à la vie, juifs comme non-juifs, anciens étrangers ou exilés, tous concitoyens des saints, membres de la maison de Dieu. Une vision de la croissance du corps du Christ suivra cette exhortation à vivre l'unité donnée – et c'est très important de souligner cela. Nous ne sommes pas appelés à vivre dans l'unité pour être unis. Ce n'est pas une fin en soi. Mais nous sommes appelés à vivre l'unité donnée pour favoriser la croissance du corps du Christ afin que des hommes et des femmes de notre temps accueillent dans leur vie la Bonne Nouvelle.

Quelques indications et questions suite à cette exhortation. Juste un mot d'abord pour souligner qu'il s'agit d'une exhortation, et c'est tout en programme ! Non pas un ordre, non pas une opinion parmi d'autres possibles, mais un appel de l'apôtre Paul, figure de courage, et porteur de l'esprit.

Marcher. La racine hébraïque de ce verbe, c'est l'homme, en tant que créature de Dieu qui marche sur cette terre devant la face de son Seigneur (Abraham). Ici, il s'agit de marcher ensemble. Ce que nous faisons en synode, et pas seulement en synode. Le synode, c'est toute l'année, dans nos Eglises et conseils.

L'accord. Quelle cohérence vivons-nous entre l'appel reçu et la foi confessée ? *Entière humilité, douceur, patience* : ce vocabulaire recouvre celui du Sermon sur la Montagne, qui rapporte au corps du Christ ce que Jésus proclamait du Royaume. C'est dire son importance. Nous avons été appelés, sans doute de manière bien particulière pour chacune et chacun d'entre nous, mais très probablement toujours par quelqu'un, ou plusieurs témoins. Nous avons été appelés, nous avons fait notre cette vocation, quel accord avec ce que nous vivons ?

Supportez-vous. Nous sommes probablement enclins à entendre par là une forme de constat du type : il faut bien, pour vivre ensemble, se supporter voire souffrir avec patience, endurer. On peut aussi entendre l'exhortation à être des supporters exclusifs d'une cause.

Ici, nous avons « **supportez-vous les uns les autres dans l'amour** ». Et c'est la condition du maintien de l'unité. Il s'agit, dans les épîtres de Paul de la solidarité entre frères et sœurs, littéralement de tenir, de porter l'autre de bas en haut, quand, je cite : « les tensions caractérielles ou psychologiques prennent le pas sur la vie spirituelle » (Michel Bouttier, qui renvoie au livre de Dietrich Bonhoeffer : « de la vie communautaire »).

Vous efforçant de garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Comment pourrait-on mieux exprimer cette vocation qui nous est adressée ? Tout est là. Un effort à garder ce que nous avons reçu de plus précieux.

- L'unité de l'esprit par le lien de la paix n'est-elle pas effectivement à garder lorsque, dans notre Eglise, la solidarité n'est pas à l'ordre du jour des volontés d'effort, des objectifs, des décisions à présenter ?
- L'unité de l'esprit par le lien de la paix n'est-elle pas effectivement à garder lorsque la vision de l'unité d'une personne, ou d'un conseil, devient celle qui impose aux autres sa vérité en excluant ?

- L'unité de l'esprit par le lien de la paix n'est-elle pas effectivement à garder lorsque l'accueil ou participation à des rencontres avec des possibles différents n'est ni encouragée, ni même relayée ?

L'exhortation de l'apôtre Paul à l'unité de la paix n'appelle ni à la mièvrerie ni à l'absolutisme, mais à conjuguer engagement personnel et vie communautaire.

Parmi les synodaux de la région parisienne qui sont décédés cette année, dont nous avons eu connaissance, quatre nous laissent un témoignage. 2 laïcs et 2 pasteurs, 4 ministères au service de l'Évangile de Jésus le Christ, 4 frères avec des convictions, qui se sont engagés très personnellement et ont aidé à supporter, à « porter de bas en haut » les personnes et communautés :

- Didier Brown, de la paroisse de Luxembourg, trésorier du conseil régional de 2003 à 2009 puis actif à la Fondation du protestantisme. Tous ceux qui l'ont connu ont été au bénéfice de son sens du service, qui allait de pair avec le courage de proposer des choix à opérer.
- Charlie Eldin, qui fut pendant plus de 30 ans une des voix de la radio Fréquence protestante : animateur, commentateur, témoin. Vous pourrez l'entendre jusqu'à la fin de l'année, dans une émission préenregistrée : « l'invitation à la prière » (le lundi, à minuit !)
- André Lanvin, qui a vécu à Madagascar où il a été consacré pasteur en 1968. Il a fait de l'aumônerie de jeunesse, scolaire et universitaire. Il a été aumônier de prison à Poissy, puis pasteur à la Cimade. Il a ensuite été pasteur à Cergy-Pontoise de 1991 à 2002, date de sa retraite.
- Louis Simon, pasteur à Palaiseau-Vallée de Chevreuse de 1961 à 1971. Il a contribué à construire et développer le rayonnement du témoignage de cette Église, puis il a été président du conseil régional de notre région de 1971 à 1976, et président de la Mission populaire, avant de partir à Montpellier pour un nouveau poste pastoral. Louis Simon fut un pasteur marquant par sa prédication décapante, fondée sur une approche biblique très approfondie, d'où une Église non religieuse mais à l'image de Jésus, ouverte au service des petits, des sans classe, des exclus. (Un recueil de prédications, sous le titre « Mon Jésus » est disponible à la librairie).

Ces évocations, bien trop brèves, nous portent dans l'action de grâce. Et je voudrais y associer l'action de la jeunesse de notre Église régionale et de leurs responsables qui se sont réunis les 3 et 4 novembre à Notre Dame de l'Ouÿe, au WE Connexions « à quoi es-tu appelé » ? Il en sera donné des échos demain (Vous en avez déjà un dans vos enveloppes). Le témoignage de ces jeunes est très enrichissant et encourageant.

Que notre synode et nos vies d'Église soit au service de ce don que nous avons reçu de Dieu en Jésus-Christ, qui nous fait marcher ensemble, unis, malgré nos fragilités et nos endurcissements.

Je vous remercie de votre attention et tout particulièrement de me supporter, de me porter « de bas en haut ».

Bertrand de Cazenove
16 novembre 2018

Membres du Synode à voix délibérative inscrits : 160

Majorité requise pour les décisions : 81 voix

II. COMPOSITION DU BUREAU DU SYNODE REGIONAL

MODERATEUR :

Pasteur Amos NGOUA MOURI

VICE-MODERATEURS :

Pasteure Joëlle WEZTSTEIN, Madame Sylvie WOODY

BUREAU DU SYNODE :

En qualité de questeurs : Monsieur Jean-François CHAUMET
 Pasteure proposante Marie-Pierre COURNOT
 Pasteur Philippe GRAND d'ESNON
 Monsieur Jean-Daniel MULLER
 Monsieur Bernard NEVEU
 Madame Violaine PLANTARD

En qualité de secrétaire : Pasteur Frédéric GENTY, Informateur régional
 (Assisté par la secrétaire régionale)

COMMISSION DES VŒUX :

Madame Joëlle HERSCHTEL-JORNOD
Pasteure Agnès von KIRCHBACH
Madame Béatrice KRAEMER
Monsieur Thierry MOURGUE
Pasteure Agnès SCHAEFFER

III. ADOPTION DU PROJET D'EMPLOI DU TEMPS

Adopté par acclamation

IV. COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL

BUREAU

Président : Pasteur Bertrand de CAZENOVE

Vice-présidents : Madame Judith DORE
Pasteur Andréas LOF

Trésorier : Monsieur Christian VOITELLIER

Secrétaire : Madame Joëlle HERSCHEL-JORNOD

Assesseur : Monsieur Michel RAYROUX

MEMBRES

Laïcs : Didier ACKET, Jean-Jacques LUGBULL, Brigitte MARTICHON, Hanta RAJAONA, François SHONDA, Véronique THIERRY-MIEG,
Ministres : Marc de BONNECHOSE, Esther-Mélanie BOULINEAU, Nathalie CHAUMET, Denis HELLER, Louis PERNOT, Simon WIBLE.

V. COMPOSITION DE LA DELEGATION AU SYNODE NATIONAL

Laïcs : Adelaïde ANTORE, Isabelle BECHON, Isabelle BOLGERT, Judith DORE, Joëlle HERSCHEL-JORNOD, Béatrice KRAEMER, Juliette LAUVERGEAT, Muriel OTT-WARNERY

Ministres : Jean François BLANCHETON, Florence BLONDON, Esther-Mélanie BOULINEAU, Robert PHILIPOUSSI, Agnès SCHAEFFER, Daniel SCHRUMPF, Christina WEINHOLD, Simon WIBLE

VI. REVISION DES TEXTES DE REFERENCE

Récapitulatifs des décisions

Résolution n°1

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction de l'article 21§15 de la Constitution proposée par le Conseil National.

[Objet : introduction du temps sabbatique des pasteurs, Fasc. p. 149]

Adopté : 130 voix POUR, 0 CONTRE

Résolution n°2

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction de l'article 4§3.3 de la Constitution proposée par le Conseil National.

[Objet : renouvellement anticipé du CP à l'initiative du CR, Fasc. p. 135, Rapport p. 13]

Adopté : 105 voix POUR, 5 CONTRE

Résolution n°3

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction de l'article 12§1 de la Constitution proposée par le Conseil National.

[Objet : nombre de mandats au conseil national, Fasc. p. 142]

[Remarque : avis défavorable des rapportrices en l'absence de limitation à un seul mandat, Rapport p. 6]

Non adopté : 49 voix POUR, 57 CONTRE

Résolution n°4

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable au commentaire suivant apporté à la nouvelle rédaction de l'article 12§1 de la Constitution proposée par le Conseil National :

L'avis du synode est défavorable en raison de l'absence de limitation de la dérogation à un seul mandat, mais le synode approuve le principe d'une dérogation.

Adopté : 94 voix POUR, 1 CONTRE

Résolution n°5

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction de l'article 16§7 e) de la Constitution proposée par le Conseil National.

[Objet : inéligibilité « familiale », Fasc. p. 146 et Rapport p. 8]

Adopté : 101 voix POUR, 22 CONTRE

Résolution n°5 bis

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable au commentaire suivant apporté à la nouvelle rédaction de l'article 16§7 e) de la Constitution proposée par le Conseil National :

Remplacer « le père ou la mère de la seconde » par « le père, la mère, le fils ou la fille de la seconde ».

[Objet : inéligibilité « familiale », amélioration de rédaction, oubli « beau-père et belle-mère »]

Adopté : 102 voix POUR, 1 CONTRE

Résolution n°6

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction du deuxième alinéa de l'article 5.3 des statuts-type des Associations cultuelles proposée par le Conseil national

[Objet : inéligibilité « familiale » dans les statuts-type – cohérence rédaction Constitution / Statuts – type, Fasc. p. 166]

Adopté : 95 voix POUR, 10 CONTRE

Résolution n°6 bis

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable au commentaire suivant apporté à la nouvelle rédaction du deuxième alinéa de l'article 5.3 des statuts-type des Associations cultuelles proposée par le Conseil national :

Remplacer « le père ou la mère de la seconde » par « le père, la mère, le fils ou la fille de la seconde ».

[Objet : inéligibilité « familiale », amélioration de rédaction Idem commentaire précédent]

Adopté : 100 voix POUR, 3 CONTRE

Résolution n°7

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction du second alinéa de l'article 18§2 de la Constitution proposée par le Conseil National.

[Objet : sollicitation par un ministre d'un mandat du suffrage universel, Fasc. p. 147]

Adopté : 119 voix POUR, 6 CONTRE

Résolution n°8

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction de l'article 20§1 de la Constitution proposée par le Conseil National.

[Objet : secret professionnel du titulaire d'un mandat ecclésial, Fasc. p. 147]

Adopté : 106 voix POUR, 2 CONTRE

Résolution n°9

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction du troisième alinéa de l'article 22§4 de la Constitution proposée par le Conseil National.

[Objet : décisions de la CDM relatives à l'admission non susceptibles de recours, Fasc. p. 152]

Adopté : 119 voix POUR, 5 CONTRE

Résolution n°10

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction du sixième alinéa de l'article 25§1 de la Constitution proposée par le Conseil National.

[Objet : nomination d'un Ministre, ratification, Fasc. p. 158]

[Remarque : avis défavorable des rapportrices]

Non adopté : 48 voix POUR, 63 CONTRE

Résolution n°10 bis

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable au commentaire suivant sur la nouvelle rédaction du sixième alinéa de l'article 25§1 de la Constitution proposée par le Conseil National :

Remplacer la rédaction proposée par le Conseil national par « le Conseil national prend acte des nominations et en informe le Synode ».

[Objet : nomination d'un Ministre, ratification, nouvelle rédaction]

Adopté : 105 voix POUR, 7 CONTRE

Résolution n°11

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction de l'article 28§1 de la Constitution proposée par le Conseil National.

[Objet : Différends, Fasc. p. 162, Rapport p. 14]

Adopté : 125 voix POUR, 5 CONTRE

Résolution n°12

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction du Préambule – Préface historique et des articles 1§1, 22§1 alinéa 5 et 22§6 de la Constitution proposée par le Conseil national.

[Objet : Déclaration de Foi, Fasc. p. 133 pour art 1§1]

Adopté : 107 voix POUR, 9 CONTRE

Résolution n°12 bis

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction de l'article 13§2 de la Constitution proposée par le Conseil national.

[Objet : Déclaration de Foi, Fasc. p. 144]

Non adopté : 2 voix POUR, 112 CONTRE

Résolution n°12 ter

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable au commentaire suivant sur la nouvelle rédaction de l'article 13§2 de la Constitution proposée par le Conseil national :

Supprimer les mots « ou en affirmant que par sa déclaration particulière, elle professe la même foi »

Adopté : 123 voix POUR, 0 CONTRE

Résolution n°13

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction du Préambule des statuts de l'Union nationale proposée par le Conseil national

[Remarque : Déclaration de Foi, vote de cohérence avec la résolution 12]

Adopté : 105 voix POUR, 8 CONTRE

Résolution n°14

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction du Préambule des statuts-type des Associations culturelles proposée par le Conseil national

[Remarque : Déclaration de Foi, vote de cohérence avec les résolutions précédentes]

Adopté : 105 voix POUR, 8 CONTRE

Résolution n°15 (vote groupé Constitution)

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction des articles suivants de la Constitution proposée par le Conseil national : Préambule – Principes ecclésiologiques (4^e alinéa); 4§2, 4 (§3.1 et 3.2) et 4§5 ; 5 (§2,3,4 et 5) ; 6§3 ; 7 (§2.2,2.2 bis et 3) ; 8§3 ; 9 (§2.5, 4.1, 4.2 et 5) ; 10 (§2, 2bis, 3, 4 et 5) ; 11§2 ; 12 (§4, 6, 7, 8, 9, 10) ; 14 ; 15 ; 16 (§2, 3, 6, 7 a) à 7d), 10, 1) ; 17§3 ; 21 (§8, 9, 10, 11, 14, 14 bis ; 22 (§1 alinéas 1 à 4 et 6 à 8, §2, 3, 4 alinéas 1 et 2, 5, 7, 9, 10, 11) ; 23 (§2, 3, 5) ; 24 (§1, 3, 5, 6) ; 25 (§1 alinéas 1 à 5, §3.6, 3.6 bis et 4) ; 26 (§1, 2,3) ; 27 (§4 et 5) ; 28 (§4.1 et 4.3) ; 29 et 36.

Adopté : 133 voix POUR, 0 CONTRE

Résolution n°16 (vote groupé Statuts Union nationale)

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction des articles suivants des Statuts de l'Union nationale proposée par le Conseil national : 1, 4, 5.1, 5.2, 5.3, 6.2, 6.5, 7, 8, 9.1, 9.4, 12.

Adopté : 132 voix POUR, 0 CONTRE

Résolution n°17 (vote groupé Statuts-type des Associations culturelles)

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction des articles suivants des Statuts-type des Associations culturelles proposée par le Conseil national : 1, 4, 5.1, 5.3, 1^{er} alinéa, 6.2, 6.5, 7, 8, 9.1, 9.4, 12.

Adopté : 131 voix POUR, 0 CONTRE

Résolution n°18 (vote groupé Statuts-type des Associations culturelle à vocation régionale)

L'Eglise Protestante Unie – région parisienne réformée réunie en Synode à Dourdan du 16 au 18 novembre 2018 donne un avis favorable à la nouvelle rédaction des articles suivants des Statuts-type des Associations culturelles à vocation régionale proposée par le Conseil national : 1, 3, 5.4, 6.1, 7, 9, 10 et 13.

Adopté : 125 voix POUR, 0 CONTRE

VII. CONSTRUIRE ET VIVRE UNE REGION UNIE

Récapitulatif des résolutions

Le synode régional réformé de l'Eglise protestante unie en région parisienne, réuni dans sa session des 16, 17 et 18 novembre 2018, à Dourdan.

- Reçoit le document « construire et vivre une Région unie », demande au Conseil régional réformé de prendre en compte les remarques, interrogations et propositions formulées durant les ateliers dédiés au sujet parmi lesquelles, notamment, la taille de la région et le poste de secrétaire régional.

Adopté : 99 voix POUR, 10 CONTRE

- Demande aux Conseils régionaux luthérien et réformé de la région parisienne de saisir le Conseil national de l'EPuDF de toutes les questions qui relèvent de l'Union nationale, et notamment des dispositions particulières qui devront être soumises à l'avis des autres synodes régionaux,

Adopté : 109 voix POUR, 3 CONTRE

- Donne mandat aux Conseils régionaux luthérien et réformé de la région parisienne pour continuer la préparation de ce projet à travers des actes concrets, notamment :
 - L'encouragement à habiter davantage au niveau local et consistorial le mot d'ordre « vivre et construire » une Région unie
 - La poursuite de l'union des services régionaux,
 - La tenue d'une assemblée commune luthérienne-réformée pour avancer ensemble vers la mise en œuvre de cette région.

Adopté : 117 voix POUR, 3 CONTRE

VIII. RECAPITULATIF DES DECISIONS FINANCIERES

Décision 1 : Résultat de l'exercice 2017 et quitus au Conseil Régional pour sa gestion financière.

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 16, 17 et 18 novembre 2018,

- Approuve les comptes de l'exercice 2017 qui lui ont été présentés et qui se soldent par un résultat positif de 28 515,97 €, se décomposant en :
un résultat opérationnel (compte propre région) positif de 38 081,47 €,
un résultat sur le fonds immobilier négatif de 11 765 €
et un résultat des consistoires positif de 2 199,5 €.
- Donne quitus au Conseil Régional pour sa gestion financière de l'exercice 2017

Adoptée : 127 voix Pour, 0 Contre

Décision 2 : Affectation du résultat 2017.

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 16, 17 et 18 novembre 2018,

- Prend acte que le **résultat à répartir s'élève à : 28 515,97 €**
- Approuve l'affectation proposée par le Conseil régional à savoir :
 - a. 38 081,47 € au compte report à nouveau**
dont le montant négatif sera ramené de - 166 376,21 € à - 128 294,74 €
Les fonds associatifs restent inchangés à 1 000 283 €
 - b. - 11 765 € au fonds régional immobilier (FSIR)**
dont le montant disponible sera réduit de 151 213,08 € à 139 448,08 €
 - c. 2 199,5 € à un compte "réserves consistoires" (à créer)**

Les fonds propres passent de 1 423 k€ à 1 452 k€

Adoptée : 131 voix Pour, 0 Contre

Décision 3 : Montant des cibles 2019

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 16, 17 et 18 novembre 2018,

Arrête le montant total des « cibles » pour l'année 2019 à la somme de :

4 421 523 euros dont 23 000 € de supplément sur cible de l'EPU de Montparnasse-Plaisance.

Adoptée : 129 voix Pour, 0 Contre

Décision 4 : Budget 2019

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 16, 17 et 18 novembre 2018,

- Fixe, pour l'année 2019, à **un montant de de 4 358 955 € le budget de charges de fonctionnement** de la Région parisienne.

- Ce montant comprend notamment les éléments suivants :
 - Titre A (versements à l'UNAC EPUDF, comprenant les éléments de rémunération de l'aumônier national remboursés à hauteur de 30 k€) **1 704 555 €**
 - Titre B (traitements des ministres en poste dans la région) : **1 885 000 €**
 - Titre C (dépenses de fonctionnement de la Région parisienne) : **419 400 €**
 - Titre D (Missions DEFAP) : **350 000 €**

- **L'ensemble faisant apparaitre un résultat positif de 62 568 € et après amortissement et coût des impayés de 65 000€ une perte de 2 432 €**

Adoptée : 131 voix Pour, 1 Contre

Décision 5 : ASEMEPUdF cotisation annuelle pour 2019

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 16, 17 et 18 novembre 2018,

- Maintient le montant de **la cotisation annuelle de l'ASEMEPUdF-RP pour l'année 2019 à 250 euros** pour chaque Eglise locale.

Adoptée : 126 voix Pour, 0 Contre

IX. VŒUX

Vœu n°1

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 16, 17 et 18 novembre 2018,

- Constatant la démarche de refondation entreprise par le Service Protestant de Mission - DEFAP qui cherche à redéfinir sa mission spécifique
- Et prenant acte du fait que l'Eglise Protestante Unie a, de son côté, déjà réfléchi à sa vocation d'Eglise de Témoins,

Estime que le moment est venu pour notre Eglise d'adapter ses outils missionnaires (DEFAP - CEVAA - coordination nationale) aux réalités d'aujourd'hui.

Demande au Conseil national de veiller à ce que l'ensemble de l'Eglise protestante unie de France soit associée à cette démarche de refondation aux implications importantes tant sur le sens de sa mission que sur les enjeux financiers et humains qu'elles entraînent en l'inscrivant dans le processus synodal.

Adopté : 122 voix Pour

Vœu n°2

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région parisienne, réuni à Dourdan les 16, 17 et 18 novembre 2018,

- Constatant qu'en Europe les partis extrémistes et nationalistes connaissent une progression et tirent profit des processus démocratiques pour accéder au pouvoir...
- Constatant que ces idéologies (rejet de l'autre, exclusion, identité raciale) ne sont pas compatibles avec l'Evangile,

Demande au Conseil national d'organiser au sein de l'Eglise protestante unie de France une réflexion autour de la question de la montée des idéologies extrémistes et nationalistes.

Adopté : 98 voix Pour

X. ELECTION DU MODERATEUR DU SYNODE 2019

Le Président du Conseil régional propose à l'élection en qualité de modératrice la pasteur Joëlle WETZSTEIN.

Elu : 133 VOIX POUR

(Julien COFFINET a obtenu une voix)

XI. MONTANT DE L'OFFRANDE

Montant de l'offrande du culte en faveur de l'AMIPAT (Association des amis de l'Institut protestant de théologie de Paris) qui vient en aide aux étudiants démunis.

1278,65 Euros (dont 968.65 en espèces)

XII. DATE DU SYNODE REGIONAL 2019

**Le Synode de l'Eglise protestante unie en Région parisienne aura lieu
Les 15, 16, et 17 novembre 2019 à Dourdan**